



© Fotolia

UN MINIMUM POUR CHACUN.
Une belle idée très controversée à gauche et à droite.

L'idée d'un revenu de base pour tous est dans l'air du temps. En juin, les Suisses l'ont rejetée par référendum. Les Finlandais s'y préparent. Chez nous, Georges-Louis Bouchez, député MR et Philippe Defeyt, chez Écolo, lancent le débat. Mais l'idée a ses détracteurs. Le parti socialiste et les syndicats redoutent un sabotage de la sécurité sociale. Les mouvements féminins dénoncent une volonté de renvoyer les femmes au foyer. D'autres encore parlent de prime à la paresse ! Alors que pas mal de jeunes (40% en Suisse ont voté en sa faveur) et de précarisés y voient une promesse de mieux vivre.

L'idée fondamentale est de donner à chaque citoyen, à partir de 18 ans, un revenu de base et ce, de façon inconditionnelle. Ce revenu ne dépend pas de l'existence éventuelle d'autres revenus. Il ne varie pas non plus en fonction de la composition du ménage : finie la distinction entre chef de ménage, isolé et cohabitant qui détermine le montant des allocations de chômage ou du revenu d'intégration au CPAS.

MODÈLES DIFFÉRENTS

Si tous les défenseurs de l'allocation universelle s'accordent sur cette définition, ils divergent sur plusieurs points. La tendance, à droite, est de proposer un revenu assez élevé mais de supprimer toute autre allocation sociale et d'abolir ainsi la sécurité sociale. Philippe Defeyt s'écarte résolument de ce modèle. Il propose une somme de 600 euros, à partir de 18 ans, et 300 euros pour les enfants en-dessous de 18 ans.

«Six cents euros, ce n'est bien sûr pas suffisant pour vivre mais cela crée les conditions minimales pour pouvoir, par exemple, organiser des activités en autonomie, argumenté-il. Ainsi, si quelqu'un veut se lancer dans du maraîchage,

le revenu de base lui servira de filet de protection lors du démarrage. Tout ce que son activité va lui rapporter, il pourra le garder. »

Impossible de détailler ici la proposition chiffrée de l'économiste. Il insiste cependant sur des conditions indispensables pour une instauration juste de ce revenu-socle. D'abord, la garantie de maintenir les allocations liées à la sécurité sociale au taux actuel des isolés (chômage, pensions, assurance-maladie...) : celles-ci viennent s'ajouter au revenu de base, moyennant la révision de certains taux, par exemple, une diminution des plus grosses pensions du service public.

Ensuite, le maintien, voire l'augmentation du salaire minimum garanti, pour éviter que les employeurs n'utilisent l'allocation universelle pour baisser les salaires. Puis, l'interdiction des emplois en-dessous du tiers-temps afin de combattre les emplois bradés à la Uber. Enfin, la nécessité d'une taxation progressive de tous les revenus réels, globalisés, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

AU BÉNÉFICE DES PRÉCAIRES

C'est son expérience au CPAS de Namur qui a confirmé l'écologiste dans son intuition. « Ce système me paraît être la première proposition qui vise réellement à lutter contre la pauvreté. En prenant un peu de recul historique, je me

Beaucoup de personnes souhaitent diminuer l'emprise d'un travail économiquement rentable pour trouver du temps pour soi et pour leurs proches. Le revenu de base permettrait d'y accéder...

Entre autonomie et solidarité

UN REVENU POUR TOUS ?

Après une longue éclipse, le débat sur l'allocation universelle réapparaît. Philippe Defeyt, l'un de ses promoteurs, préfère parler maintenant de revenu de base pour tous.

Joseph DEWEZ

demande si on n'a jamais véritablement mis en œuvre des politiques pour la combattre. On a surtout voulu contrôler les pauvres. »

Et de dénoncer la violence des inspections à domicile pour sanctionner les cohabitants non déclarés. « *Les plus pauvres ne seraient plus pénalisés de vivre sous le même toit. Par exemple, deux SDF pourraient louer ensemble un appartement pour partager certains frais (frigo, télévision...)* »

Le revenu de base mettrait aussi du beurre dans les épinars de ceux qui reçoivent actuellement le revenu d'intégration. « *Un ménage de deux adultes et deux enfants avec revenus d'intégration du CPAS recevra $2 \times 600 + 2 \times 300 = 1800$: ce qui est plus élevé que ce que le CPAS peut allouer actuellement. Et l'épouse recevrait autant que le conjoint. Autre exemple : de nombreux jeunes diplômés n'ont plus aucune allocation et restent à charge des parents. Ils doivent mendier les huit euros pour*

aller au cinéma ! Ce qui ne serait plus nécessaire. » Le système d'allocation universelle permettrait également de simplifier le traitement des dossiers, de supprimer les actuelles difficultés liées aux retards dans le versement des allocations sociales.

POUR SON BONHEUR

Philippe Defeyt se fait aussi philosophe. « *Qu'est-ce qu'une vie réussie ? demande-t-il, en s'inspirant d'André Gorz. Ce serait une vie où chacun peut se réaliser dans trois types d'activités : activité économique de production de biens et services et ainsi, participation à la création de richesses ; activité de soin (care, en anglais) aux proches : cela concerne l'éducation des enfants et petits-enfants, l'accompagnement de proches malades ou âgés ; activité en autonomie où chacun peut « penser à soi » en portant un projet qu'il a « envie de porter ».*

Chacun devrait pouvoir s'investir dans les trois types d'activités, certes à des doses variables dans le temps et dans l'espace. Beaucoup de contemporains souhaitent diminuer l'emprise d'un travail économiquement rentable pour trouver du temps pour soi et pour ses proches. Le revenu de base permettrait d'y accéder... sans basculer pour autant dans la paresse, puisque ce revenu reste insuffisant pour vivre.

Alors, le revenu de base est-il un miroir aux alouettes ou une promesse d'avenir plus heureux ? Le débat recommence. Il ne pourra pas éluder la question des rapports de force à construire pour éviter que cette idée générale ne conforte la dynamique néo-libérale. ■

Philippe DEFEYT, *Un revenu de base pour chacun, plus d'autonomie pour tous*, Juin 2016 (disponible auprès de l'auteur sur simple demande : philippe.defeyt@skynet.be)

INDICES

UNION OK

Après un vote serré, le synode général des anglicans du Canada s'est prononcé pour le mariage religieux des couples de même sexe.

OPUS : LE RETOUR

Le Bureau de presse du Vatican est désormais dirigé par un laïc... membre de l'Opus Dei : l'Américain Greg Burke, ancien journaliste de la très conservatrice chaîne de tv Fox News. Si son prédécesseur était un jésuite, le Bureau était sous Jean-Paul II déjà dirigé par un membre influent de l'Opus, l'abbé Joaquín Navarro-Valls...

S'ENGAGER

Plus de six Français sur dix estiment que l'Église catholique n'est pas assez présente dans les périphéries et les quartiers populaires alors qu'elle a un rôle à y jouer, révèle un sondage.



AVEC LES FEMMES

Ainsi se nommait un pèlerinage qui a mené neuf militantes catholiques suisses de St-Gall à Rome à pied. « *Persévérez, je vous soutiendrai* », a promis un des évêques qui aident le mouvement. Dans des lettres remises au pape, les participantes demandent à être intégrées aux institutions du Vatican et à pouvoir s'exprimer dans la vie de l'Église.